



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 FEVRIER 2024

## COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT  
Mesdames Kélène SAILLARD, Catherine MASSONS, Nicole THOIRAIN, Roselyne MULLER,  
Messieurs Luc RAUDIN, Rémi GAY;

Excusé(e)s : M. Gautier LABESSE, M. Daniel THOIRAIN, M. Alain PLOIX et Mme Anny THUILLIER

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2024.

➤ **Délibération : Certification PEFC**

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette décision.

➤ **Délibération : Prime exceptionnelle pouvoir d'achat**

Le Maire explique que le gouvernement a mis en place une prime exceptionnelle visant à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels territoriaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le versement de cette prime au personnel communal.

➤ **Délibération : Modification statutaire du SDDEA**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, décide :  
De rendre un avis favorable aux propositions statutaires adoptées par l'Assemblée Générale du SDDEA lors de sa séance du 09 novembre 2023.

➤ **Projet d'aménagement de voirie**

Un programme de travaux de la chaussée et d'aménagement des trottoirs de la rue des Charmes de l'Orme est en cours de réflexion. Une décision définitive sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Un radar pédagogique va être installé dans la rue des Charmes de l'Orme.

Le Maire,  
Pascal BOUGAULT

